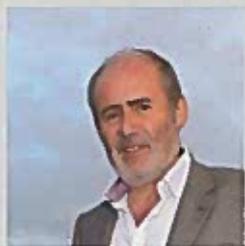


ÉDITORIAL



Le statut de produit

Le statut de produit permet la reconnaissance d'une industrie : le recyclage.

Dès 2012, YPREMA démontre que les déconstructions du BTP peuvent devenir de véritables matériaux routiers grâce à son modèle économique (réception/production/vente).

Au printemps 2013, YPREMA a réalisé et remis au ministère de l'Écologie une synthèse des dossiers de sortie de statut de déchet de ses 5 sites de production.

En 2015, la réglementation a confirmé les pratiques d'YPREMA avec :

- › le Bon d'Acceptation Préalable (BAP) - mars
- › le référentiel Qualité (ISO 9001) - juillet
- › l'Attestation de Conformité (AC) - octobre

En anticipant l'arrêté ministériel de sortie du statut de déchet « Granulat » YPREMA applique concrètement le principe d'économie circulaire contenu dans la loi du 17 août 2015.

La plaquette « Le statut de produit » est disponible sur le site internet YPREMA.

Claude PRIGENT
Président



YPREMA et Carrières du Boulonnais ouvrent un nouveau site de réception et de vente à Mitry-Mory



Depuis le 2 mai 2016, YPREMA, en partenariat avec la société Carrières du Boulonnais, a fait le choix de se positionner au plus près des chantiers de ses clients et a ouvert un nouveau site de réception et de vente de matériaux recyclés à Mitry-Mory (77).

Les professionnels du BTP auront ainsi un accès rapide et sécurisé à l'ensemble de nos produits, à proximité de leurs chantiers de la Seine-et-Marne, du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis.

Comme sur l'ensemble des sites YPREMA, YPREMA-CB s'engage à vous garantir une facilité d'accès et un chargement ou un déchargement rapide de vos matériaux, 15 minutes en moyenne.

Le chargement des produits, la circulation dans le site, l'organisation des zones, la signalétique, les conseils de nos agents... Tout est fluide et rapide.

Le site YPREMA-CB de Mitry-Mory est ouvert du lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30.



Point de vente YPREMA-CB à Mitry-Mory